



Habitants, agriculteurs, aménageurs dans le sillon alpin : de nouvelles alliances en zones périurbaines ?

L'urbanisation est un fait majeur de Rhône-Alpes : 40% des communes, à dominante urbaine, regroupent 80% de la population ; l'accroissement de la population s'effectue par extension des aires sous influence urbaine. Les Alpes du Nord sont emblématiques de ces évolutions. L'essentiel de la croissance démographique et économique est concentré dans le sillon alpin qui, de Grenoble à Genève, se présente comme un maillage de treize aires urbaines. Celles-ci, très dynamiques et caractérisées par une très forte attractivité démographique, ont une croissance de leur population proche du double de la moyenne française.

Par ailleurs, cette évolution, qui entraîne une forte consommation d'espace, s'accompagne de la montée en puissance d'aspirations nouvelles envers l'agriculture : maintien de la ruralité, préservation des paysages et de l'environnement, produits locaux de qualité. Cette évolution vers une société de plus en plus urbanisée, mais à la

recherche d'un cadre de vie de campagne, interroge sur l'avenir de l'agriculture et sa nouvelle place dans les projets de développement. Comment concilier les besoins en espace pour l'agriculture et l'urbanisation dans les procédures d'aménagement ? Quelles sont les attentes des résidents, des élus vis-à-vis des espaces agricoles ? Ces évolutions peuvent-elles constituer le socle d'un projet d'avenir pour l'agriculture ?

Pour répondre à ces questions, nous avons travaillé dans trois territoires, caractérisés par différents types d'agriculture et de pressions urbaines fortes :

- Le massif de Belledonne en Isère, montagne urbaine et résidentielle qui est sous la double influence de Grenoble et de Chambéry. L'agriculture, diversifiée mais à dominante d'élevage, est surtout valorisée à travers les circuits courts (vente directe).
- L'agglomération chambérienne, en Savoie, occupe une position de carrefour entre l'Avant-Pays Savoyard, le Grésivaudan et le nord du Sillon Alpin (Aix, Annecy...). L'urbanisation, entre étalement et polycentrisme, accompagne une évolution de paysages agricoles eux-mêmes très diversifiés : arboriculture, viticulture, maraîchage, élevage, céréaliculture...

- La moyenne vallée de l'Arve en Haute-Savoie, s'étendant entre l'agglomération genevoise et la haute-vallée de l'Arve (vallée de Sallanches et de Chamonix), connaît des pressions urbaines considérables. L'agriculture à dominante d'élevage bovin (AOC Reblochon) dans les fonds de vallée accompagne une viticulture très localisée sur certains adrets (AOC vin d'Ayze).

Sur chaque terrain, nous avons analysé : les relations entre croissance de l'urbanisation et évolution de l'agriculture ; les attentes des habitants du périurbain vis-à-vis du cadre de vie et de l'agriculture ;



© Gérard Hanus

la prise en compte de l'agriculture dans les projets d'aménagement et de développement (schémas de cohérence territoriale - SCOT, contrat de développement Rhône-Alpes - CDRA...).



LES "VRAIES" VALEURS COMMUNES...

Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes



Les résultats

Un rôle de plus en plus reconnu des fonctions de l'agriculture dans l'aménagement de la ville

L'importance que les élus confèrent à l'agriculture pour l'image de leur territoire, mais aussi la capacité de réponse des agriculteurs aux sollicitations des acteurs locaux, conditionnent en bonne partie le sens et l'orientation de l'agriculture dans le développement territorial et l'aménagement. De façon générale, et bien que l'élevage connaisse une régression sur le plan de l'occupation de l'espace à l'échelle du sillon alpin, l'agriculture a cependant acquis une dimension importante dans les procédures (SCOT, CDRA), voire dans l'identité de certains territoires comme le massif de Belledonne.

Dans les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de Chambéry et de Grenoble (décennie 70), l'agriculture reste productive, spécialisée et "cantonnée" dans des espaces dévolus à la fonction de production. Cette vision productive n'empêchait pas, bien au contraire, de considérer que l'agriculture était appelée à décroître en importance et constituait, dans cette perspective, une réserve foncière urbanisable.

La prise de conscience dans les années 80 d'une très forte consommation d'espace et des conséquences négatives de l'urbanisation sur la qualité du cadre de vie ont suscité une évolution des postures des aménageurs : l'espace devient perçu comme un bien rare ; son aménagement doit faire l'objet de planifications à la fois plus rigoureuses sur le plan de l'extension urbaine (densification du bâti urbain, limitation des déplacements individuels) et plus multifonctionnelles sur le plan de l'utilisation (espaces agricoles "institués" comme espaces de loisirs et de nature). L'agriculture s'est vue conférer un rôle de gestion du cadre de vie et du paysage au point de voir parfois ses fonctions de production reléguées au second plan.

Mais la capacité de réponse de l'agriculture est variable et ambiguë : importants cessionnaires de terres quand ils arrivent à la retraite, les exploitants balancent entre le désir de réaliser un capital et la volonté de préserver un foncier agricole pour l'installation des jeunes. Par ailleurs, les stratégies foncières des propriétaires qui anticipent sur les changements de valeur du sol en fonction des évolutions pressenties de l'étalement urbain,

induisent une précarisation des possibilités d'exploitation (augmentation du taux de baux verbaux à proximité des villes). Ces stratégies individuelles peuvent exercer un pouvoir de pression sur les municipalités, surtout là où l'intercommunalité est peu développée.

Une adaptation de l'agriculture à géométrie variable

Dans ce contexte de forte pression urbaine et de recomposition sociale, plusieurs formes d'adaptation de l'agriculture face à l'urbanisation peuvent être distinguées :

- Les agricultures très exigeantes en ressources spatiales (foncier ; forme, cohérence et continuité des parcelles...) vivent souvent l'urbanisation comme purement concurrente et contrainte. Les exploitations s'adaptent en modifiant leurs pratiques et leurs usages de l'espace pour anticiper ou corriger les effets des emprises urbaines. Cette stratégie est souvent le fait des exploitations d'élevage. Dans les situations extrêmes (moyenne vallée de l'Arve), la délocalisation du système est souvent la seule issue.
- Les agricultures d'espaces "confinés" dans l'urbain ont la capacité d'inscrire plus facilement leur fonction de production dans les tissus urbains. Souvent, la réaction des agriculteurs concernés consiste à affirmer leur fonction économique dans une logique de défense des ressources spatiales (foncier, lutte contre le morcellement...). Cette stratégie, répandue chez les viticulteurs et les arboriculteurs, est d'autant plus facilement reconnue que ces formes d'agriculture sont une pièce du projet identitaire de la collectivité.
- Les agricultures qui activent des ressources "territoriales" par la diversification, afin d'être moins sensibles aux fragilités liées au foncier. Si elles vivent malgré tout l'urbanisation comme une concurrence, elles développent des stratégies visant à tirer parti de la proximité urbaine (bassins d'emplois et de consommation). Cette diversification est mise en place, soit dans le prolongement de l'activité de production par la transformation ou la mise en vente directe de celle-ci (fromages, découpe de viande, plats cuisinés...), soit dans des activités nouvelles, voire non agricoles (pisciculture, accueil, tourisme, services aux collectivités...). Ces diversifications peuvent être considérées comme un processus d'innovation, dans la mesure où elles nécessitent d'activer de nouvelles ressources pour développer d'autres fonctions locales de l'agriculture : fournitures de produits locaux identifiés, gestion du cadre de vie et de l'environnement, accueil de fonctions récréatives, développement de fonctions pédagogiques... Ces formes d'agriculture ne sont pas



spécifiques au périurbain. Elles y sont cependant plus fréquentes en raison du plus large éventail d'opportunités de diversifications qu'offre ce contexte.

Ces résultats montrent l'intérêt de discuter des dynamiques agricoles en périurbain selon les modalités d'insertion de l'agriculture dans son environnement.

Le concept de ressources, décliné en terme de ressources spatiales d'une part, en terme de ressources territoriales d'autre part, nous semble une entrée pertinente pour proposer un modèle permettant de rendre compte des relations entre dynamiques urbaines et dynamiques agricoles dans les espaces périurbains.

Les attentes des résidants vis-à-vis du territoire et de l'agriculture

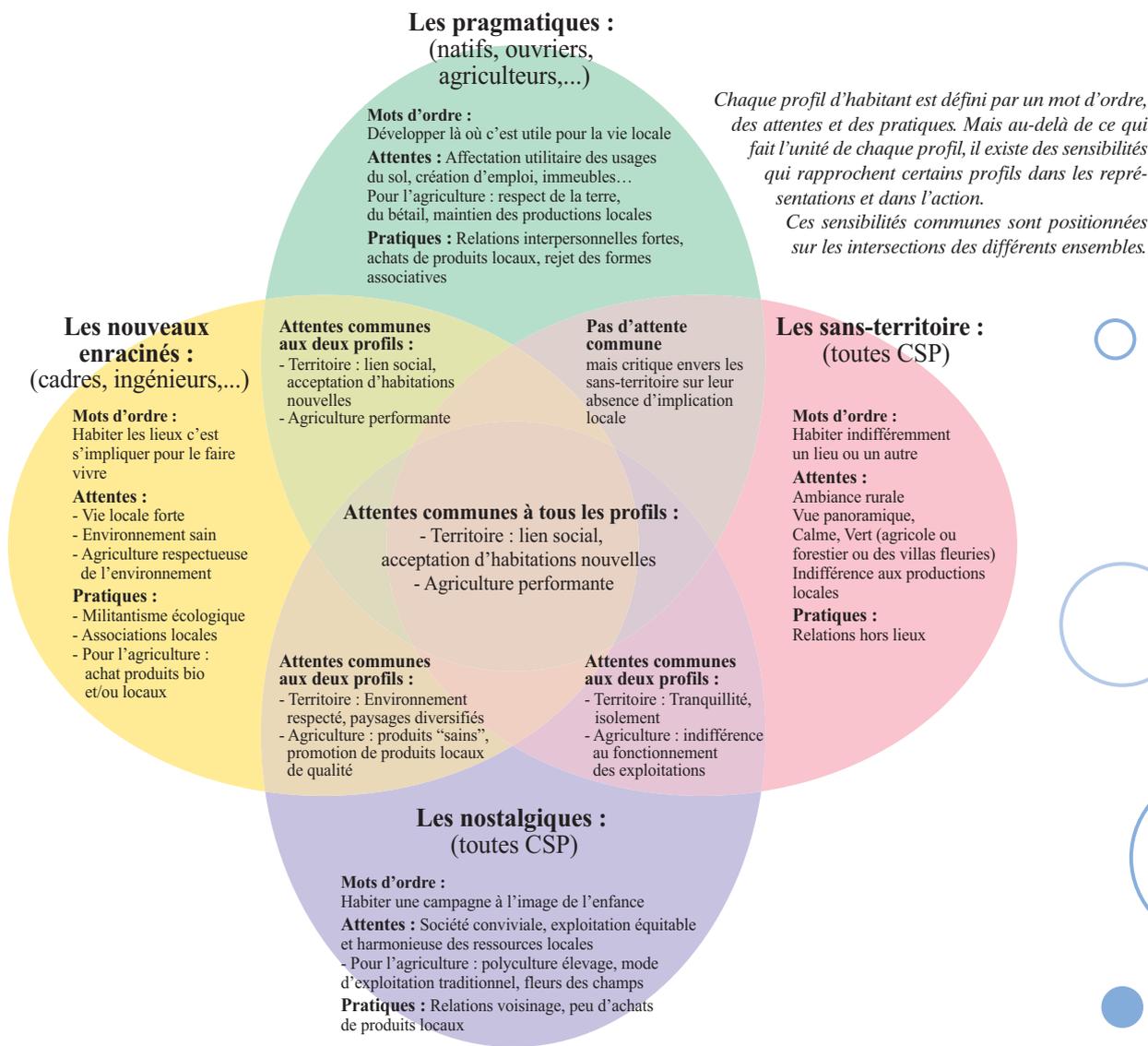
Ces résultats ont besoin de se doubler de connaissances sur les attentes et représentations des résidants de ces espaces pour explorer les relations qu'agriculture et société locale peuvent développer. Dans cette perspective, nous avons effectué une soixantaine d'enquêtes auprès d'habitants des zones périurbaines. Elles ont permis d'identifier quatre modes d'habiter les lieux et de nouvelles attentes envers le monde agricole.

Ces modes d'habiter sont modélisés sous la forme de "profils d'habitants" qui caractérisent les pratiques, les attentes des habitants et les justifications qu'ils donnent vis-à-vis de l'agriculture, de ses produits et de ses espaces.

Profils d'habitants et agriculture

Les "nouveaux enracinés", souvent militants actifs pour le cadre de vie, constituent des partenaires potentiels d'autant plus importants pour l'agriculture qu'ils peuvent avoir un effet d'entraînement sur les autres habitants (les "nostalgiques" notamment), autour d'axes forts comme la recherche de produits sous signe de qualité ou la préservation de la diversité paysagère et biologique...

Les "pragmatiques" sont, pour leur part, sensibles au fait que l'agriculture, tout en fournissant des produits locaux (sous signe de qualité ou non), doit être en mesure de participer à l'attractivité du territoire.



Les “sans-territoire”, bien qu’indifférents au sort de l’agriculture proprement dite, tiennent néanmoins à conserver un cadre rural et une ambiance de verdure. Même auprès des “pragmatiques” et des “sans-territoire”, l’agriculture peut se positionner respectivement comme un acteur privilégié de l’attractivité du territoire (en ayant un effet d’entraînement sur l’économie locale) et de la préservation de la “ruralité”.

Ainsi, au-delà des partenaires “évidents” du monde agricole que sont les “nouveaux enracinés”, les agriculteurs auraient intérêt à communiquer auprès des autres habitants et, dans la mesure du possible, à travailler avec eux pour mieux ancrer leur place dans le territoire. Aux échelles locales (communes, petites intercommunalités), les résidants s’organisent de plus en plus souvent pour la défense de l’agriculture au nom de la qualité du cadre de vie et de l’environnement. Néanmoins, à ces échelles, les agriculteurs sont très inégalement sensibles aux fonctions environnementales et territoriales que la société souhaiterait leur conférer.

Dans les politiques urbaines, l’argumentaire économique ne peut plus justifier à lui seul le maintien de la présence agricole face aux activités plus fortement créatrices de richesses et d’emploi. Il laisse aujourd’hui place à des justifications paysagères, environnementales et patrimoniales. En effet, entre les associations qui voient l’agriculture comme gestionnaire de la nature “ordinaire”, les résidants non organisés qui ont le désir de voir des paysages de “polyculture élevage” et de manger des produits de qualité (et pouvant même prendre la défense “ponctuelle” des agriculteurs face à des projets urbains) et les alliances nouvelles entre profession agricole et collectivités pour la prise en compte de l’agriculture dans les procédures, ce sont bien les fonctions territoriales de l’agriculture (prises également au sens de ses relations au terroir) qui lui font acquérir aujourd’hui une légitimité sociale. Toutefois, les “nouveaux enracinés” et les “nostalgiques” s’intéressent à l’agriculture dans la perspective d’enclencher une évolution vers des pratiques plus respectueuses de l’environnement et du cadre de vie, alors que le registre de référence des agriculteurs est celui d’une conception du métier comme producteurs et chefs d’entreprise.

Ainsi, si l’agriculture devient un support privilégié pour arbitrer l’aménagement de l’espace, il lui faut être en retour sensible aux arguments de ses défenseurs, non agricoles, qui ne parlent pas le même langage qu’elle. Car si les agriculteurs veulent faire prendre en compte la diversité des ressources spatiales dont ils ont besoin (foncier, configuration du parcellaire, modalités de déplacement...), il est besoin pour eux d’activer des ressources territoriales nouvelles (réseaux sociaux...) en intégrant d’une part les demandes de la société locale dans leur processus de production et d’autre part en construisant une posture et un engagement clairs sur leurs relations à l’environnement et au territoire. Cela suppose de sortir des logiques individuelles ou de filière,

souvent très prégnantes, pour construire une démarche transversale et interprofessionnelle (entre éleveurs et maraîchers par exemple, mais aussi entre agriculteurs au sens large et représentants de la société civile).

Relations entre agriculture et territoire : des outils disponibles en 2006

1) Deux modules de formations :

- Aider les agriculteurs à être acteurs dans les projets d’aménagement et de territoire. Cette formation s’adresse aux agriculteurs désireux d’agir dans des projets d’aménagement ou de développement sur leur territoire : Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), Plan Local d’Urbanisme (PLU), Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA). Ce module de formation associe présentation de résultats (conséquences de l’urbanisation sur l’agriculture, évolution des attentes et de la place de l’agriculture dans les projets locaux), débats et méthodes participatives, de façon à accompagner la réflexion et l’implication des agriculteurs : Comment parler de l’agriculture ? Comment être force de proposition ?

- Mieux se connaître et reconnaître les attentes de la société en manière de cadre de vie et d’agriculture. Ce module de formation permet d’accompagner un groupe mixte (agricole et non agricole) dans une meilleure connaissance mutuelle et dans le repérage des attentes de la société par rapport aux problématiques agricoles. Il ouvre un débat sur les besoins et les contraintes propres à chaque catégorie d’acteurs et permet de réfléchir à des relations nouvelles entre habitants et agriculteurs.

2) Un outil d’autodiagnostic :

Son objectif est d’aider un groupe à organiser une réflexion sur la qualité de l’insertion de l’agriculture dans un espace périurbain. Il permettra, sur un territoire donné, de conduire une réflexion collective sur les ressources mobilisées par l’agriculture, d’évaluer les tensions sur ces ressources et les adaptations possibles, d’identifier les opportunités de ressources nouvelles mobilisables. Utilisé avec un groupe d’agriculteurs, il sera destiné à initier une réflexion stratégique pour un projet agricole collectif. Utilisé avec un public mixte d’agriculteurs et d’élus, il favorisera un dialogue territorial par l’expression des représentations et des attentes individuelles sur l’insertion locale de l’agriculture. Cet outil est conçu pour être utilisé en deux séances maximum par un groupe de travail.

Contacts :

Emmanuel Guisepelli

SUACI-GIS Alpes du Nord, Chambéry

eguisepelli@suacigis.com

Pour en savoir plus :

Les rapports scientifiques et techniques et les références bibliographiques relatifs au projet sont disponibles sur le site www.pdsr-ra.fr et www.alpes-du-nord.com

Projet réalisé dans le cadre du Groupement d’Intérêt Scientifique des Alpes du Nord ayant bénéficié de financement de ses membres : Conseil Général de l’Isère, Assemblée des Pays de Savoie, INRA, CEMAGREF, Université de Savoie, ITFF, Chambres d’Agriculture de Savoie, Haute-Savoie et Isère, Aftalp.



Rhône-Alpes

